

## HASNON

Ville de la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut

#### **CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2025**

\*\*\*\*\*

### LISTES DES DELIBERATIONS EXAMINEES

N° 2025/04/01: Détermination du nombre de postes d'adjoints suite à deux démissions – vote pour 5 adjoints : adopté à l'unanimité

N° 2025/04/02: Vente de la parcelle AH 516 – adoptée à l'unanimité

La secrétaire de séance, Sophie VAN EECKHOUT Le Maire,

DESMEDT André

# VILLE D'HASNON PROCES VERBAL REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2025

### Approuvé le 27 Novembre 2025

Le 10 Juillet 2025 à 19 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle des fêtes sous la Présidence de Monsieur André DESMEDT — Maire, à la suite d'une convocation qui avait été rédigée le 4 Juillet 2025.

Étaient présents: M. DESMEDT André, Maire – Mr AUBURSIN Gaston – Mme LECOEUVRE Stéphanie - Mme LAMBERT Marie - Mr HUON Jean-Pascal – Mme DERONNE Catherine - Mr BOUDREZ André - Mme VAN EECKHOUT Sophie – Mme MASCAUX Ségolène - Mme DUTRIEUX Julie - Mr VERDIERE Andy – Mme WILLEMS Véronique - Mr BUEMI Bruno – Mme WADBLED Laetitia – Mr DELCROIX Thibaut – Mme DHONT Audrey.

<u>Étaient absents</u>: Mme BONNET Nadine - Mme LUTAS Sylvie – Mr LARIVIERE Romuald - Mr SANSON Guillaume.

<u>Ont donné procuration</u>: Mme LUTAS Sylvie à Mr BOUDREZ André – Mr SANSON Guillaume à Mr DESMEDT André.

Secrétaire de séance : Mme VAN EECKHOUT Sylvie.

## <u>APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2025</u>

Le procès-verbal de la réunion de Conseil Municipal du 16 Janvier 2025 a été approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire fait part que suite aux démissions de membres du Conseil Municipal, Monsieur Guillaume SANSON nous a rejoint en qualité de conseiller municipal. Madame Fabienne BAUDUIN quant à elle, n'a pas souhaité intégrer le conseil.

## <u>DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS SUITE A 2 DEMISSIONS</u> (délib.2025/04/01)

Le Conseil Municipal a décidé la création de 7 postes d'adjoints lors de la réunion d'installation du conseil municipal en date du 24 Mai 2020.

Lors de la réunion de Conseil Municipal en date du 26 Juin 2025, 2 adjoints ont présenté leurs démissions à savoir Monsieur BLANPAIN Johann et Monsieur MERVILLE Hervé.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée délibérante de poursuivre le mandat avec 5 adjoints au lieu de 7.

Après délibération,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de poursuivre le mandat avec les 5 Adjoints déjà en place à savoir : Monsieur AUBURSIN Gaston – Madame LECOEUVRE Stéphanie – Monsieur HUON Jean-Pascal – Mme LAMBERT Marie – Madame BONNET Nadine.

VENTE DE LA PARCELLE AH 516 (délib. 2025/04/02)

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 2025/01/09 du 27 Mars 2025 par laquelle le Conseil Municipal acceptait la mise en vente de la parcelle AH 516 − propriété faisant partie du domaine privé de la commune - à hauteur de 50.000 € et sollicitait les services de la SCP SCANNELLA et RICHEZ domiciliée à St Amand les Eaux pour la vente,

Considérant que ce bien a fait l'objet d'une vente notariale interactive confiée à la SCP SCANNELLA et RICHEZ,

Considérant que suite à la réception des offres par l'étude notariale, il s'avère que l'offre de Monsieur BOULOGNE Nicolas – domicilié 58 rue du Nouveau Monde 59178 HASNON a été retenue au prix de 91.158 €,

Considérant que les frais déduits, la commune percevra la somme de 87.645 € 17 pour la vente de la maison.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise à l'unanimité :

<u>Article 1</u>: la vente d'un bien immobilier appartenant au domaine privé communal situé 9 rue Henri Ghesquières cadastré AH 516 à Monsieur BOULOGNE Nicolas pour un montant de 91.158 €.

Article 2 : Monsieur le Maire à signer l'acte de vente et toutes pièces afférentes.

Fin de séance: 19 h 40

La secrétaire,

Sophie VAN EECKHOUT

Le Maire,

André DESMEDT